

3ème CONFERENCE DE CAREME : LA CONFIANCE AU SEIN DE L'ENTREPRISE
par François ASSELIN - Directeur général d'Asselin SAS
Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME),
le jeudi 16 mars 2017

François Asselin propose ses réflexions et son témoignage de chrétien engagé.

Il a 52 ans, est père de 4 enfants et 4 fois grand-père . En 1993, il a repris une entreprise familiale de restauration du patrimoine, créée par ses parents en 1957.

Après avoir exercé des responsabilités au sein des Equipes Notre-Dame, il s'est engagé dans la Fédération Française du Bâtiment pour laquelle il est allé visiter les Collèges afin de promouvoir auprès des élèves les métiers du bâtiment. Il est aujourd'hui Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) qui fait partie des partenaires sociaux et participe, à ce titre, à des négociations (comme celles sur l'UNEDIC). 200 branches professionnelles adhèrent à cette Confédération.

Sur les 3 millions d'entreprises françaises, on compte 5000 grandes entreprises, tout le reste étant des PME ou des TPE (Très Petites Entreprises). La CPME regroupe donc 98,5% des entreprises françaises...

Mais s'il s'agit d'un « **géant économique** », on peut dire que c'est aussi un « **nain politique** ». En effet, la plupart des décisions prises ne correspondent pas aux réalités des PME et TPE. Comme peu de chefs d'entreprises osent s'engager dans la vie politique, les décisions sont prises par des « hyperspécialistes », dont les compétences correspondent aux grandes entreprises et non au terrain des PME. Par exemple, la loi travail n'a fait que complexifier la vie de 98,5% des entreprises.

Chrétien et entreprise

Comment un chrétien peut-il imprimer un élan qui soit en cohérence avec sa foi, au travers d'un engagement syndical ou politique ?

Nous avons tout d'abord le devoir de nous former à la Doctrine sociale de l'Eglise. Elle nous apprend que la sphère économique est partie intégrante des activités humaines et qu'à ce titre, l'économie de marché doit être structurée afin d'être au service de l'homme et non le contraire. La Doctrine sociale de l'Eglise insiste sur l'esprit d'initiative. En effet, chacun a le droit de prendre des initiatives économiques, « *chacun usera de ses talents pour contribuer légitimement à l'abondance profitable à tous et pour recueillir le juste fruit de ses efforts.* » Chacun, qu'il soit chef d'entreprise ou salarié, est créateur et l'esprit d'initiative doit inspirer son activité professionnelle.

L'entreprise doit se caractériser par sa capacité à servir le bien commun, par la production de biens et de services utiles. L'entreprise elle-même constitue un bien commun et elle est intégrée à la société.

Quant à l'argent, il n'est ni bon ni mauvais en soi, c'est un moyen d'échange. Ce qui est bon ou mauvais, c'est la manière dont on l'acquiert et dont on le dépense.

S'agissant du profit, nous pouvons dire qu'il est le premier indicateur du fonctionnement de l'entreprise, puisque celle-ci doit être profitable. Néanmoins, il n'indique pas si cette entreprise sert correctement la société. Elle doit être en harmonie avec son environnement et protectrice des personnes qui y travaillent. Le profit, qu'il soit réinvesti totalement ou partiellement, permet d'assurer la pérennité de l'entreprise.

De plus, chacun est en quête de sens ou devrait l'être et il est encourageant de

constater que les jeunes qui posent aujourd'hui leur candidature pour entrer dans l'entreprise sont en «*mode projet*» et non en «*mode rejet*». Leur interrogation est de savoir comment se réaliser au sein du projet de l'entreprise.

Quel management ?

A un moment donné de ma vie professionnelle comme chef d'entreprise, je me suis demandé pourquoi je recueillais autant d'ingratitude de la part des salariés, alors que je croyais bien faire. J'ai supposé que cela venait de ma façon de procéder et je me suis fait accompagner par un coach.

J'ai appris à devenir plus transparent, à écouter, à expliquer, afin de faire comprendre aux salariés que l'entreprise est un bien commun et que chacun est invité à s'y impliquer. Nous sommes passés d'un dialogue social contraint à un dialogue social serein, à tel point que nous avons réussi ensuite à prendre collectivement des décisions (y compris des licenciements économiques.)

Mais le problème en France est que l'on nous demande de formaliser le dialogue social, c'est le cas par exemple pour les entretiens individuels... or la formalisation empêche un véritable dialogue social.

Le chef d'entreprise qui prend des risques patrimoniaux, doit aux salariés un juste salaire et une juste protection, réciproquement, ces derniers doivent une juste implication qui permette de pérenniser le bien commun.

Le syndicalisme en France

En France, la plupart des syndicalistes sont issus des grandes entreprises et sont devenus des syndicalistes professionnels. De plus, la démocratie sociale ne peut fonctionner puisque l'Etat rend obligatoire, lors des scrutins, un premier tour syndical, c'est-à-dire réservé aux seuls membres des organisations syndicales. Cette particularité, à laquelle les syndicalistes s'accrochent, est un échec puisque finalement la présence syndicale n'est que de 4% dans le secteur marchand. Afin d'éviter que les syndicalistes ne deviennent de véritables professionnels, il faudrait limiter leurs mandats à deux. C'est d'ailleurs ce que j'ai fait en arrivant à la tête de la CPME : j'ai changé les statuts afin qu'un président ne puisse pas faire plus de deux mandats. Il y a alors une obligation à transmettre au suivant.

Le syndicalisme d'entreprise doit être repositionné et passer de la gestion des conflits à la préservation du bien commun.

Quand un syndicaliste se met à faire de la politique, il cesse de faire du syndicalisme, mais il lui faut dialoguer avec tout l'échiquier politique. La CPME a invité chaque candidat aux élections présidentielles.

CPME et RSE

Actuellement, les 5 centrales syndicales ont entrepris avec la CPME une négociation interprofessionnelle autour du RSE qui mesure pour chaque entreprise, la performance environnementale, économique et salariale. Il s'agit de proposer que chaque PME, qui aurait réalisé sa démarche RSE et qui serait donc labellisée RSE, soit dispensée des nombreuses obligations administratives déjà contenues dans le RSE. Il lui suffirait d'envoyer ce même RSE à toutes ses administrations partenaires. La vie de l'entreprise s'en trouvera alors allégée. Avec les syndicats, il faut travailler au bien commun.

Voici les 3 principes d'action retenus par François Asselin pour la CPME :

Dans tous nos projets et nos actions, **parlons de manière positive de la valeur travail** (et pas seulement de sa pénibilité). Ceux qui n'ont pas de travail sont en fait les plus malheureux. Le travail est structurant et les Français sont des « bosseurs ».

Acceptons **un peu moins de sécurité** (même si nous y sommes tous attachés) pour plus de liberté économique et sociale. Beaucoup, dans le contexte actuel, ont peur de changer d'entreprise, d'autres ont peur d'embaucher...

Au lieu de la sanctionner, sachons **encourager la prise de risque**. Il ne s'agit pas d'abandonner le principe de précaution, mais de ne pas décourager tous ceux qui seraient prêts à prendre des responsabilités (maires, chefs scouts...) Les jeunes professionnels et même les étudiants partent de plus en plus à l'étranger, notamment quand ils ont vu leurs parents au chômage...Effectivement, ces jeunes choisissent des pays où la valeur travail est reconnue, où il y a moins de sécurité mais plus de liberté et où la prise de risque est encouragée.

Nous pouvons rester **confiants dans l'avenir**, car nous avons une jeunesse brillante qui est en mode projet. De plus, comprenant que nous sommes arrivés à la fin d'un cycle dans de nombreux domaines, la majorité des Français semble aujourd'hui prête à accepter des réformes structurelles. Dans le nouveau cycle qui va s'ouvrir, nous pourrons travailler du bas vers le haut, plutôt que du haut vers le bas, c'est à dire en prenant en compte les expériences de terrain, celles qui fonctionnent et rendent les gens heureux.

Notes d'Anne Plauchu